



MÉMOIRE
présenté dans le cadre de la consultation publique
sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale du
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

14 décembre 2015

LE CONTEXTE

Métropole de l'Outaouais, Gatineau est également la quatrième ville en importance au Québec au plan démographique et exerce un rôle unique en raison de sa relation étroite avec la Ville d'Ottawa, tant comme municipalité que capitale fédérale. Au-delà de la dynamique économique, les questions sociales sont également influencées par la proximité d'Ottawa.

La Ville de Gatineau veut saisir l'occasion offerte par le Gouvernement du Québec pour faire valoir l'importance qu'elle accorde à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et réitérer son engagement en la matière. Elle transmet également au Gouvernement du Québec son souhait d'en faire davantage dans la mesure où les ressources financières seront disponibles, croyant en la valeur de la gouvernance de proximité pour agir de façon plus efficiente.

Cette intention de la Ville de Gatineau s'appuie sur la connaissance des besoins des communautés défavorisées et des individus en situation de pauvreté et d'exclusion sur l'ensemble du territoire de la Ville. Elle s'appuie également sur les diverses politiques et plans d'action développés par la Ville contribuant à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, notamment la Politique de développement social. De plus, la Ville de Gatineau gère, sur son territoire, le Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale (PAGSIS).

1^{DES ENJEUX SOCIAUX MAJEURS}

Sur le territoire de Gatineau, en 2010, une proportion de 38 % des ménages locataires consacrent 30 % et plus de leur revenu aux coûts de l'habitation, soit un accroissement par rapport à 2006 où cette proportion était de 36 %. Une proportion de 11 % des ménages locataires habite un logement subventionné. Le loyer moyen des locataires est 12 % plus élevé que celui des autres ménages du Québec. Au total, à Gatineau, 34 385 personnes de tout âge vivent en situation de faible revenu (2010).

Les observations faites sur le terrain montrent l'existence d'un certain mouvement de populations défavorisées de l'Ontario vers Gatineau en raison de l'accessibilité des services publics comme les Centres de la petite enfance et un logement moins dispendieux, bien que plus élevé que dans le reste du Québec. Les populations itinérantes sont de plus en plus visibles et vont d'une rive à l'autre pour bénéficier des ressources communautaires disponibles. L'occupation d'un site à des fins de camping par des personnes itinérantes au cours des deux dernières saisons estivales a cristallisé l'importance de l'intervention à développer dans ce domaine. Les organismes communautaires, particulièrement ceux oeuvrant en dépannage alimentaire, sont confrontés à des ressources limitées et font état d'une pression accrue sur leurs services par des personnes et familles défavorisées, incluant une proportion croissante de travailleurs à faible revenu.

Enfin, des 71 communautés territoriales locales que compte Gatineau, 13 sont classées défavorisées selon l'Indice de défavorisation du Portrait des communautés de l'Outaouais.

¹ Données tirées du Portrait des communautés de l'Outaouais

LA CONTRIBUTION DES POLITIQUES ET PLANS D'ACTION DE GATINEAU

Au fil des années, la Ville de Gatineau s'est dotée d'une série de Politiques et de Plans d'action visant à rehausser la qualité de vie des citoyens et citoyennes, notamment en assurant l'accessibilité aux services, peu importe la situation socioéconomique des personnes. Ainsi, la carte Accès-Gatineau donnant accès aux activités libres en culture ainsi qu'en loisirs et sports est de 50 \$ uniquement pour les familles, de 12 \$ pour les personnes ayant un revenu de moins de 40 000 \$ et gratuite pour les prestataires de la sécurité du revenu.

Les organismes communautaires peuvent également bénéficier d'un certain nombre d'accès gratuits à des activités tarifées pour leurs participants qui ne pourraient y accéder.

La Ville a investi des ressources importantes dans les jardins communautaires, compte tenu de leur contribution significative dans la création des liens sociaux, mais également de l'accès à des aliments de qualité.

En matière de logements communautaires, le parc résidentiel s'est enrichi de 700 unités supplémentaires de 2010 à 2013.

Le Cadre de soutien à l'action communautaire, associé à la Politique de développement social de la Ville, permet de renforcer l'action des organismes communautaires, en large partie auprès des communautés défavorisées. Les actions couvrent un large spectre d'interventions, allant du dépannage de toutes sortes aux activités de participation sociale ainsi qu'à la mobilisation des citoyens en faveur d'une prise en charge de leurs communautés et d'amélioration de leurs conditions de vie. De 2013 à 2015, la Ville de Gatineau a accordé un soutien financier direct aux organismes communautaires à la hauteur de 1 240 058 \$.

L'EXPÉRIENCE TIRÉE DU PAGSIS

Dans la région de l'Outaouais, le PAGSIS a été géré par les municipalités régionales de comté et la Ville de Gatineau. Pour ce faire, la Ville s'est dotée d'un Cadre de financement qui, tout en respectant les balises ministérielles, permettait de mieux adapter le programme aux besoins locaux et de faire le pont avec la Politique de développement social. Ainsi, dans l'analyse des demandes, la Ville tenait compte du soutien d'une Table de concertation de secteur à un projet pour inscrire l'ensemble des projets en complémentarité avec les interventions existantes sur le terrain et privilégiait des projets qui prenaient en compte, en tout ou en partie, les éléments suivants : l'approche de quartier, les environnements favorables, la participation sociale et les impacts identifiables.

Deux dimensions particulières coloraient également l'approche de Gatineau, soit le financement de plus longue durée plutôt que du financement ponctuel annuel afin d'assurer la continuité des interventions et le développement de l'expertise, et finalement, le suivi des projets à mi-mandat. Ce suivi a été conçu dans une perspective de soutien aux organisations pour les appuyer dans leur démarche et leur permettre également de mieux identifier les retombées des interventions. Cette approche a suscité une large adhésion des organismes et les bilans produits par la Ville ont mis en évidence une forte appréciation de l'accompagnement offert par la Ville.

Les impacts du PAGSIS ont été à la fois qualitatifs et quantitatifs.

La complémentarité entre les organismes en a été fortement rehaussée dans les communautés. Cette complémentarité a été tangible dans l'action même, construite en partenariat, bien au-delà d'un simple mécanisme de référence des clientèles. À preuve, la signature d'un protocole de services dans le quartier Notre-Dame a permis de définir les engagements de chacune des parties qui s'interpellent également dans la continuité de l'action et dans la reddition de comptes. Une concertation similaire en matière d'itinérance a pu être soutenue au centre-ville.

Des organismes de quartier ont profité de l'occasion pour sortir de leur zone de confort et s'adapter à des conjonctures nouvelles. Ainsi, la Maison de l'Amitié de Hull a développé des interventions s'adressant aux jeunes garçons et aux hommes dans un quartier défavorisé, mobilisant ces derniers dans la protection de leur environnement social confronté à certains types de délinquance.

Les cuisines collectives développées par quatre organismes rejoignent des clientèles plus diversifiées et agissent à la fois sur la création de liens sociaux, l'apprentissage collectif de la gestion du budget alimentaire et sur la qualité de l'alimentation. La perspective dépasse la survivance pour s'inscrire dans une approche préventive.

Ce sont quelques centaines de personnes qui ont pu bénéficier directement des retombées du PAGESIS. La reddition finale prévue au printemps mettra ces résultats en évidence.

L'expérience de Gatineau montre la pertinence de l'approche en co-construction du cadre de financement qui a permis de développer une complicité active entre la ville et les organismes. Elle est également innovante en se situant en appui, non seulement financier, mais professionnel, par le développement d'un mécanisme de suivi des projets en cours de route.

Les organismes communautaires concernés ont, en collaboration avec l'Université du Québec en Outaouais (UQO), procédé à leur propre ² bilan du PAGESIS sur le territoire de Gatineau. Ce rapport a été présenté à la Commission Gatineau, Ville en santé et nous nous associons aux organismes pour inviter le gouvernement du Québec à maintenir les sommes qui ont été versées en Outaouais et sur notre territoire.

La Ville de Gatineau a bénéficié d'une enveloppe PAGESIS de 1 330 945 \$. Dix-sept organismes (dix-huit projets) ont été soutenus.

Depuis longtemps, les recherches ont mis en évidence l'importance de la durée et de l'intensité des actions si nous voulons obtenir des changements durables dans les conditions de vie des citoyens. Bien que des bénéfices majeurs découlent des actions en cours depuis trois ans, ceux-ci ne pourront produire leur plein potentiel si l'action des organismes est interrompue par l'absence de financement.

² Voir document en pièce jointe : Évaluation des impacts de la mise en œuvre du PAGESIS à Gatineau
« C'est le monde qui change le monde! »

RECOMMANDATIONS

Appuyer les organismes communautaires dans leur requête visant à maintenir les sommes octroyées dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale sur le territoire de Gatineau;

Poursuivre la gestion du Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale (PAGSIS) sur son territoire compte tenu des avantages d'une gouvernance de proximité comme le démontre l'expérience en cours par son adaptation locale, moyennant le soutien financier du Gouvernement du Québec à la hauteur actuelle;

Que le Gouvernement du Québec reconduise les fonds associés au PAGSIS afin de permettre la poursuite des projets, entre autres, sur le territoire de Gatineau.